

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
18 au 24 juin 1998



10,00 F

Droits des femmes Urgence d'une mobilisation

LIONEL JOSPIN S'ADRESSE à la conférence sur la famille ce 12 juin en annonçant le rétablissement pour 1999 des allocations familiales versées sans conditions de ressources, et ce jusqu'à vingt ans, et la prochaine nomination d'une déléguée interministérielle chargée de la famille. Mais qu'en est-il des droits des femmes après une année de gouvernement de gauche plurielle ?

Lors de la constitution du gouvernement actuel, les associations féministes avaient remarqué la présence d'un certain nombre de femmes. Yvette Roudy, au début du premier septennat de Mitterrand, avait été nommée ministre aux droits des femmes, puis ce ministère avait été transformé en secrétariat, et ensuite en service, rattaché au ministère du Travail et des Affaires sociales. Ce qu'il est encore, avec très peu de moyens, moins en 1998 qu'en 1982. Et pourtant les forces politiques qui composent le gouvernement - parti socialiste, parti communiste, Verts - s'affichaient comme partie prenante des Assises nationales pour les droits des femmes en 1997, et s'engageaient sur une plate-forme revendicative qu'elles affirmaient vouloir traduire en actes si elles étaient élues. Paroles, paroles, paroles...

À croire que scander la parité et la pratiquer un peu suffit à déclencher l'égalité et à réduire l'oppression spécifique des femmes. Celles-ci n'en sont pas convaincues, c'est ce qui ressort des sondages réalisés à l'occasion du premier anniversaire de Lionel Jospin à Matignon, puisqu'apparaît une moins grande confiance des femmes à son égard, par rapport aux hommes.

Des complaisances nauséabondes

Il a fallu attendre la veille de la manifestation pour l'emploi de toutes et de tous, organisée par le Collectif national pour les droits des femmes pour qu'un geste soit fait. Geneviève Fraisse fut nommée déléguée interministérielle aux droits des femmes, le 15 novembre 1997, mais sans moyens alloués à sa fonction. Elle annonça alors une campagne d'information sur la contraception, mais nous apprenons qu'il faudra patienter jusqu'en 1999 pour sa mise en place. Une circulaire relative aux violences faites aux femmes fut ensuite annoncée par Martine Aubry, à l'occasion du 8 mars 1998 : un projet de

recherches est lancé de deux millions de francs mais aucun financement n'a été trouvé.

Quel bilan ! Mais nous allions oublier de citer les 4,2 millions de francs miraculeusement trouvés, versés pour 1998, au centre Jérôme Lejeune de l'hôpital privé Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Paris (XIV) : ce centre avait été agréé en 1996 et se propose de prendre en charge les personnes de tous âges atteintes d'un handicap mental d'origine génétique, tels les trisomiques, en organisant notamment des missions de formation et de conseil auprès des établissements scolaires et des maternités. Quand on sait l'opposition farouche à l'avortement et à la contraception qui a animé Jérôme Lejeune toute sa vie, on craint le pire quant aux messages qui seront transmis aux femmes. En outre, à l'heure où les hôpitaux se débattent pour maintenir des prestations sanitaires de qualité et

de santé. Là où n'importe quel récidiviste pour vol d'orange ou de bicyclette, pour peu qu'il soit jeune et basané, écope de la prison ferme, Monsieur poursuit sa croisade pour les enfants non nés à coups de chapelets, cantiques, culpabilisation et violences verbales envers les femmes et les personnels hospitaliers. La clinique Ordener a fermé ses portes, même si nous ne pouvons affirmer que les seules manifestations des opposants à l'avortement ont déterminé cette fermeture, nous pouvons penser qu'elles y ont contribué : c'est au tour de la clinique Jeanne-d'Arc d'avoir la visite cul-bénite et fasciste.

Urgence d'une mobilisation

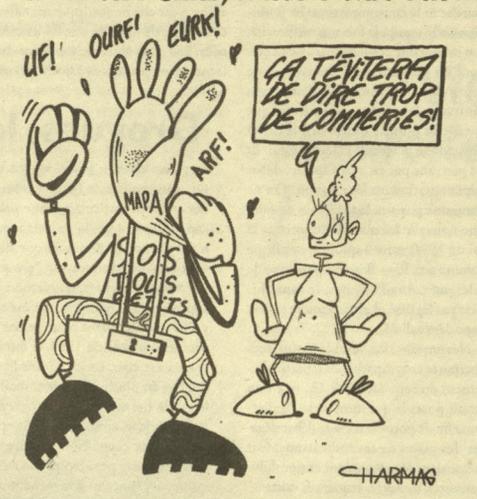
Pendant ce temps, les pouvoirs publics laissent vendre n'importe quoi dans les pharmacies. *Persona se veut*

Recomposition à droite
page 3

Civaux :
Lutte antinucléaire
page 5

Procès à Lille : Relaxe
de notre camarade
page 6

OEIL POUR OEIL, GANT POUR GANT



accessibles à tous, il est honteux que soit attribuée une dotation à une telle fondation privée : il est vrai que Jacques Chirac est membre d'honneur de cette fondation, aux côtés des membres de la famille Lejeune et de personnages peu recommandables (de droite et d'extrême droite et plus ou moins proche de l'*Opus Dei*). Mais le secrétariat d'État à la santé estime ce « projet extrêmement sérieux du point de vue médical ».

Pendant ce temps, Xavier Dor en toute impunité continue de sévir à l'encontre du droit à l'avortement. Condamné plusieurs fois pour délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse, il continue de bafouer l'interdiction qui lui est faite pendant deux ans, de s'approcher d'un établissement

une méthode de régulation des naissances plus performante que la contraception orale, physique ou chimique. À partir de l'enregistrement des changements de température, elle s'adresse aux 20 à 25 % des femmes non satisfaites de la contraception. Elle ne nécessite aucune ordonnance mais requiert un budget de 494 F pour le moniteur et 95 F pour chaque nouvelle bandelette réactive. C'est le retour, à force de publicité télévisuelle et écrite, de la méthode Ogino, mais version électronique, méthode qui a fait largement ses preuves d'inséparabilité. Quant à certaines pilules contraceptives, contrairement à la loi qui prévoit que tout contraceptif prescrit doit être remboursé, elles ●●● page 8

EDITORIAL

Ainsi donc, la région Rhône-Alpes, présidée par Ch. Millon, est devenue un des laboratoires du nouveau pôle politique à savoir l'alliance droite-extrême droite. Les conséquences n'ont pas tardé à suivre et tout dernièrement la culture fait les frais de cette nouvelle situation. L'attribution des bourses à l'étranger pour 3 233 étudiants a été pour l'instant rejetée ainsi que, définitivement, des subventions pour Rhône-Alpes Cinéma, pour des organismes culturels ou pour des mesures concernant la politique de la Ville. Le FN, a voté contre, bien sûr, mais également la gauche plurielle (P.S., P.C., Verts) qui, par principe, refuse de faire marcher le Conseil régional. Cette démarche « antifasciste » de la gauche mérite réflexion car elle illustre très bien les critiques que nous formulons à son adresse. À savoir, d'une part, diaboliser le FN, pour s'en servir et faire ainsi oublier la gestion de l'Etat. D'autre part, combattre le fascisme de façon purement électoraliste ce qui ne fait rien sinon semer un peu plus le doute, apporter le dégoût de la politiciannerie, donc renforcer le FN.

En effet, nos conseillers régionaux de gauche cumulards de service au niveau des mandats, possédant voitures et appartements de fonction, paradant dans divers cocktails, n'hésitent pas à emprunter le titre de résistants. De même, la nomination de Pierre Vial (fondateur du G.R.E.C.E. et « penseur » du FN) comme vice-président de la commission culture a été exagérée par la gauche. En effet, de 1992 à 1998, ce triste sire détenait déjà ce poste et huit autres frontistes avaient également des vice-présidences. À cette époque, nos antifascistes ne se mobilisaient pas. Certes maintenant, il y a une nouvelle donne, mais c'est justement parce que la gauche ne peut plus électoralement faire le poids qu'elle se bouge. Triste manière de combattre le fascisme rampant. Sa position de principe consistant à voter négativement contre tout se fait au détriment des jeunes et des artistes qui luttent justement contre le FN. ! La gauche plurielle n'a même pas discuté avec eux de cette stratégie. Il est vrai que la démocratie directe est une notion inconnue pour elle. Dernièrement, le P.C.F. a décidé d'arrêter cette « politique du pire » et votera désormais avec Millon sur certains dossiers. Ce retournement lié au mécontentement des artistes et des étudiants montre bien la fragilité du front antifasciste électoraliste. Le FN, doit bien rigoler, d'autant plus qu'il est prêt à revenir sur certaines de ces décisions, façon de troubler un peu plus le jeu « démocratique ». Nous n'oublierons pas non plus le front républicain des huit principaux maires de la région (quatre de gauche et quatre de droite), emmenés par Raymond Barre, et qui sont soucieux « de l'image et de l'avenir de Rhône-Alpes ». C'est vrai qu'avant les régionales, tout était tellement mieux !

ISSN 0026-9433 - N° 1128

M 2137 - 1128 - 10,00 F



F° P 2520

Drogues : pourquoi dépénaliser ?

CELA SE PASSE UN 31 décembre. Pour beaucoup de monde, on prépare un réveillon entre amis et en famille. Alors que les festivités débutent, quelques dizaines de personnes siégeant à l'Assemblée nationale ont voté un soir dans « l'orgie » d'un réveillon une loi d'un triste non : la loi de 70. Loi connue de millions de personnes et qui en 28 ans a envoyé près de 1 000 000 personnes devant les tribunaux. La loi de 1970 est unique puisque, pour la première fois aussi explicitement dans la législation française, la loi se permet d'entrer dans le domaine de la vie privée. L'État a très largement légiféré les relations entre individus afin de protéger les biens et le pouvoir face aux conflits, aux tensions engendrés par l'inégalité, la misère... Mais la loi de 1970 entre de plain-pied dans le domaine privé en se permettant, non d'apporter une aide à des personnes en besoin, mais de condamner une pratique strictement individuelle. L'article L 628 affirme que « Seront punis d'un emprisonnement de deux mois à un an... tous ceux qui auront fait usage de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants ». L'article L 630 quant à lui interdit à la presse, à des associations... de présenter une quelconque substance illicite sous un jour favorable.

Cette politique répressive est efficace puisqu'en 1997, 75 000 usagers ont été interpellés dont 55 000 consommateurs de cannabis, trois procès auront été rudement menés contre le C.I.R.C. et Act-up.

La prohibition est un échec

Contrairement à une idée reçue, la prohibition ne détruit pas le commerce mais l'entretient, le stimule. L'interdiction empêche tout contrôle des prix et légitime aux yeux des usagers une marge financière énorme. Selon les chiffres de la DEA (Service américain des drogues) de 1995, le marché de la drogue pèse des millions de dollars par jour. Alors que la drogue a été distribuée pendant des millénaires soit par échange soit par l'intermédiaire d'un capitalisme rudimentaire, l'interdiction et le développement du capitalisme ont transformé ces échanges en un commerce juteux incontrôlable. Et les

années de répression n'ont jamais réussi à rendre absent un produit du marché intérieur, à détruire ce fabuleux commerce. Non seulement la répression crée des marges supérieures à 90 %, mais les politiques répressives locales n'ont quasiment aucune conséquence sur la présence des produits. Prenons l'exemple où la police décide d'accroître son contrôle sur une ville. Il existe pour les patrons de ce marché plusieurs solutions qui vont compenser financièrement les interpellations des vendeurs :

- augmenter le coût
- baisser la qualité du produit en le diluant, en le coupant

La répression si elle a donc des conséquences sur les usagers qui en font régulièrement les frais, est un stimulant pour ce marché organisé dans une structure pyramidale qui peut faire rêver le C.N.P.F. et les ultra-libéraux. Imaginez : vous embauchez des vendeurs au pourcentage sans aucun contrat, aucune sécurité de l'emploi, que vous pouvez sacrifier sous prétexte de sécurité... Mais la conséquence la plus néfaste de la prohibition est à chercher du côté sanitaire.

L'interdiction empêche tout contrôle sur la qualité des produits. À titre d'exemple, l'opération Tchernobyl du C.I.R.C. (1) en 1991 est intéressante. Après avoir récolté plusieurs barrettes de shit en France et les avoir fait analyser en laboratoire, on y a trouvé des produits encore plus dangereux : du cirage, du plomb et même du mercure!

De même A.S.U.D. (2) à plusieurs reprises a interpellé les usagers parce que l'héroïne vendue dans la rue contenait de la caféine, de la strychnine, de la procaïne... très dommageable pour la santé. Dans cette même logique il faut bien comprendre que l'overdose est une conséquence de l'impossibilité de contrôler la qualité des produits et donc des concentrations.

De plus l'interdiction enfonce les usagers dans la clandestinité et la marginalité. La situation des consommateurs d'héroïne est catastrophique. Pourchassés, désocialisés, les toxicomanes sont devenus dans les années 80 des cibles désignées de l'épidémie du sida à cause du partage des seringues. Et l'autorisation de distribution des seringues est une mesure insuffisante, comme les programmes de substitution diffusés au compte-gouttes. La marginalisation est d'autant plus dramatique

que pour se fournir, les usagers ont des besoins financiers tels que l'on force les gens à la « délinquance » : revendeurs, prostitution, braquages...

L'exemple de la prohibition, au début du siècle, de l'alcool aux États-Unis illustre bien cette réalité : 500 000 personnes poursuivies en justice, 30 000 morts, 100 000 aveugles pour cause d'alcool frelaté. La répression, que l'on constate, est toujours ciblée. Les gros bonnets ne sont que rarement réprimés et des milliards circulent en toute légitimité par l'intermédiaire des banques, casinos... Que l'on ne nous fasse pas croire que des milliers de milliards de francs disparaissent tous les ans sans que l'on sache où ils se trouvent! Par contre dans l'application de cette politique sécuritaire, on cible non pas les boîtes bourgeoises parisiennes où circule la cocaine mais les quartiers « chauds ».

La loi de 1970 au cours du temps s'est intégrée dans l'arsenal législatif permettant de mettre en place une politique sécuritaire, dans une politique de contrôle des populations les plus dangereuses (ouvriers, immigrés...). Comme le rappelle Alain Labrousse (3) « Le thème de la guerre à la drogue est avant utilisé comme un prétexte sécuritaire. » Si la répression fonctionne, ce n'est pas tant pour protéger la société de maux imaginaires (si le toxicomane représente un danger, c'est avant tout pour lui-même...) que pour affirmer les valeurs de la société et rassurer le « peuple » sur le fait que leurs gardiens font bien leur travail.

Quelle dépénalisation ?

Comme on le voit, la politique prohibitionniste est un échec par rapport à ses objectifs officiels : elle n'a ni enrayer le marché ni la consommation. La prohibition a montré à la fois son inefficacité, son immoralité et son côté pervers devenant un instrument de pouvoir et de contrôle, un instrument de destruction sanitaire. Par cette analyse politique datant de plus de trente ans, le débat ouvre donc la voie de la légalisation. Et ne mettons pas en avant le faux débat dépénalisation ou légalisation. On ne demande pas aux législateurs de faire une nouvelle loi mais de supprimer la loi de 1970 suite à quoi on applique comme aux Pays-Bas une politique de tolérance. Aux Pays-Bas, le cannabis n'est pas légalisé, il est seulement toléré, donc dépénalisé!

Néanmoins, il a semblé à plusieurs libéraux et sympathisants, particulièrement au sein du C.I.R.C., que l'on devait poser la question de la légalisation afin de pouvoir dans ce débat dégager des pistes de revendications. Car même dans le mouvement antiprohibitionnistes, toutes les tendances existent.

Récemment, Madelin, par souci d'économie (la répression coûte cher à l'État) réclamait une légalisation de certains stupéfiants, et proposait une production et distribution libérale. D'autres, avec Callabero et le M.L.C. (4) proposent une légalisation contrôlée

c'est-à-dire un contrôle du marché, mais aussi des usagers (sous des prétextes sanitaires) par l'État. Libéraux, nous avons une position en partie critique vis-à-vis des drogues et favorable à une dépénalisation, mais pas sous n'importe quelle forme. au-delà de nos revendications, nous ne devons jamais oublier le risque inhérent (et inégal selon les produits) d'aliénation qui peut s'exprimer dans la fuite permanente et la dépendance irréversible. Cette conséquence engendre trop souvent une atomisation de l'individu qui l'écarte de toute conscience critique et globale. Dans ce débat nous proposons deux axes de revendications : par rapport aux usagers et aux producteurs. Question importante à laquelle les libéraux, et le mouvement coopératif dans une moindre mesure, ont du trouver des éléments de réponse. Qui décide de la production ? Le producteur ou le consommateur ? La coopérative permet aux producteurs et consommateurs d'une part de s'essayer à l'autogestion d'autre part d'avoir un regard sur son usage et sa production. Malgré un environnement difficile (l'autogestion dans le cadre capitaliste impose toujours des comportements contradictoires), ce type de fonctionnement permettrait de contrôler les prix et la qualité! Ce type de fonctionnement serait le seul qui puisse se donner les moyens de ramener les drogues à autre chose qu'un commerce.

Nous ne pourrions nier que sociologiquement le besoin de produits psychotropes existe. Alors, autant les produire en maîtrisant leurs coûts et leurs qualités, les distribuer dans des lieux indépendants avec un accompagnement (prévention sur tous les stupéfiants y compris l'alcool, le tabac, les neuroleptiques, médicaments...). Cette prévention serait efficace car elle ne serait pas moraliste, contrainte de justifier une loi irrationnelle. Elle serait objective et efficace dans la mesure où pourrait s'y associer des usa-

gers ou ex-usagers. Elle permettrait un suivi sanitaire (quitte à consommer autant le faire dans des conditions de santé maximum) Cette idée de coopération de production et de distribution a été particulièrement discutée au sein du C.I.R.C. dans la mesure où le cannabis relève d'une caractéristique qui génère en permanence l'État. Le cannabis a un pouvoir particulier à l'opposé de toutes les autres drogues (tabac, alcool, cocaïne, héroïne) : elle est facile à auto-produire. Nous le savons bien, même en France des ouvrages circulent sous la manche sur l'auto-production en appartements... Et le C.I.R.C. en toute logique s'est emparée de cette réalité pour parler d'autoproduction, moyen de réellement maîtriser le coût et surtout la qualité.

Au-delà de ces revendications autour la coopérative des usagers, sur la nécessité d'un contrôle des usagers sur ce qu'ils consomment (dans le contexte géopolitique c'est plus dur avec les producteurs pour des questions de liens ou de distances...) et vu le rapport de forces que nous pouvons mettre en place, tactiquement c'est bien une dépénalisation qu'il faut défendre. La dépénalisation est une revendication minimum mais qui a au moins le mérite de répondre à une urgence :

- sortir des milliers de personnes des prisons et des millions de pratiques clandestines poussant nombres de personnes dans la marginalité ou la « délinquance »...
- permettre un suivi sanitaire et limiter l'épidémie de sida, des hépatites...
- permettre un meilleur contrôle des produits

Régis Balry

- (1) Collectif d'informations et de recherches cannabiques
- (2) Auto Support des Usagers de Drogues
- (3) membre de l'Institut Géopolitique des drogues
- (4) Mouvement de Légalisation Contrôlée

Drogues, le statut quo ?

Le gouvernement américain, certainement en manque de bouc émissaire (le nouveau cas de l'Inde ne serait pas suffisant ?) a provoqué une rencontre internationale pour relancer la lutte contre la drogue. Avec l'appui de Chirac, le gouvernement américain estime que cette guerre n'est pas assez efficace et que des positions strictement répressives doivent être maintenues sur l'ensemble des territoires nationaux. Du côté strictement français, la situation évolue! Kouchner déclare récemment à la presse par rapport à une éventuelle réforme de la loi de 1970 « il faut y aller modérément pour ne pas échouer. » Comme lors des rencontres professionnelles de 1997, le discours de Kouchner et des sociaux-démocrates est clair. La loi d'interdiction et de répression de 1970 est critiquable en plusieurs points mais le contexte politique international et local ne permet pas de prendre des risques. C'est ce que l'on appelle autrement le « réalisme politique » qui engendre une cogestion simple du système capitaliste et répressif. Dans ce contexte politique seul les Verts ont une position particulière : je critique une vision d'une politique que représente le gouvernement tout en y participant... À ce titre le Vert, et parfois le PCF (pas en matière de drogues!) c'est la bonne conscience d'une gauche qui gère le système aussi bien que la droite. Et derrière cet humanisme on continue à réprimer (plus de 50 000 interpellations, plus de 15 000 personnes en prison...)

Face à cela, les associations anti-prohibitionnistes subissent une répression sévère en accumulant les procès. Seul le dernier procès a été surprenant puisque les inculpés (Jean-Pierre Galland pour le C.I.R.C., un responsable des Verts) pour l'organisation du 18 joint 1997 ont été relaxés. Alors que les procès risquent encore de se multiplier, un collectif pour l'abrogation de la loi de 1970 s'est créé. Il regroupe actuellement le C.I.R.C., A.S.U.D., Act-up, La ligue des droits de l'homme, les Verts...

Après une manifestation parisienne le 7 juin dernier, on prépare le week-end du 20-21 juin à l'occasion du 18 joint 1998. Soutenons donc les différentes initiatives (Paris parc de la Villette, Lyon, Lorient...).

Régis.

le monde libertaire
 Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
 Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays A partir du n° (inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
 Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : André Devriendt
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,
 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1997
 Routage 205 - La Vigie
 Diffusion N.M.P.P.

A droite, les grandes manœuvres...

AU FIL DES MOIS, les gesticulations à droite paraissent de plus en plus pathétiques. Mais, sous les petites manœuvres politiciennes, de réels enjeux politiques percent néanmoins. Entamée en mars dernier, l'opération de dédramatisation du Front national suit son cours.

L'Alliance

Débordés en mars dernier par de nombreux élus locaux, les états-majors de droite, et en particulier celui du R.P.R., tentent de reprendre l'initiative. C'était leur objectif en lançant l'Alliance, sigle électoral devant fédérer l'ensemble de la droite sur la base d'un refus plus ou moins clair de toute alliance avec le FN.

Aujourd'hui, cette opération apparaît largement comme un échec. L'éclatement de l'U.D.F. n'a pu être évité. Alain Madelin, avec Démocratie libérale, joue sa propre carte, distinguant, en ce qui concerne le Front national, ce qu'il appelle « le cercle de l'inacceptable » du reste, qui pourrait discuter. De son côté, Bayrou, avec Force démocrate tente de rassembler ce qui reste de l'U.D.F.

Les nationaux-républicains

Marginalisé depuis son idylle balladurienne, Pasqua, qui attend son heure depuis longtemps, envisage de présenter sa liste aux européennes de 1999. Pour l'instant, ce n'est qu'une

hypothèse : Pasqua tente de peser pour continuer à exister. Dans cette logique, il a annoncé la transformation de son association Demain la France en mouvement politique, qui tiendra son premier congrès le 20 juin. Son credo est simple : « il n'est pas possible de laisser le seul Front national occuper le terrain de la lutte pour l'indépendance nationale ».

Pensant que cette « lutte » transcende le clivage gauche-droite, Pasqua côtoie, de longue date, des antimaastrichiens de gauche dans de nombreux colloques. À plusieurs reprises, Chevènement a d'ailleurs exprimé tout le respect que lui inspirait l'engagement et la personnalité de Charles Pasqua. Dans l'avenir, les historiens risquent de les confondre tant leurs actions et leurs déclarations en tant que ministre de l'Intérieur paraissent interchangeable.

Malgré d'indéniables proximités idéologiques matérialisées dans l'hebdomadaire *Marianne* ou la fondation Marc Bloch, ces passerelles entre nationalistes des deux bords ne devraient pas se traduire, à court et moyen terme tout au moins, par des alliances politiques.

La Droite

Samedi 6 juin, à Paris, Millon a attiré plus de deux mille personnes pour la première convention nationale de son mouvement La Droite. Ce succès mérite notre attention.

Millon fustige « une droite honteuse d'elle-même, complexée, ayant démissionné devant ses responsa-

bilités » qui a provoqué une situation d'alternance entre une gauche déclarée et une gauche déguisée, entre une gauche triomphante et une gauche rampante ».

En mars dernier, en négociant avec le FN., Millon avait certainement un seul objectif : conserver à tout prix son fauteuil de président. Aujourd'hui, ce pacte s'inscrit dans la durée et Millon assume le positionnement politique qui en découle : il est devenu le champion du dialogue droite-extrême droite.

D'ailleurs, ce samedi 6 juin au Palais des congrès, si La Droite se réunissait l'après-midi, un colloque regroupant une myriade de groupuscules s'est déroulé le matin même. Millon en était l'orateur vedette aux côtés de Claude Reichmann, président du Parti pour la liberté (sic), d'Henry de Lesquen, président du Club de l'horloge, de Jean Perrin, président du C.N.I., de Jean-François Touzé, transfuge du FN. et président du Parti national républicain ou de Jean-Gilles Malliarakis, l'ex-nationaliste révolutionnaire devenu responsable de la C.D.C.A.-E. Millon choisit judicieusement ses fréquentations...

Bien sûr, Millon cultive l'ambiguïté mais ses déclarations ne trompent personne. Officiellement, il déclare refuser tout accord avec le FN., affirmant d'ailleurs, contre toute vraisemblance, ne pas en avoir conclu lui-même. Il prône la création d'un grand parti unique de la droite qui ferait table rase de clivages historiques « dépassés », datant « soit de 1945, soit de 1958, soit de 1978 ». Clairement, son projet vise à réintégrer dans La Droite les héritiers politiques de Vichy et de l'Algérie française.

Patrick. - groupe Durruti

RECOMPOSITION PRINTEMPIÈRE



LILLE

5^e grève de la faim des sans-papiers

Une nouvelle grève de la faim a débuté au Comité des sans-papiers 59 le vendredi 12 juin. Les grévistes ont entamé ce mouvement face à l'avalanche de refus prononcés par la préfecture du Nord ces derniers temps. Il s'agit, après la grève des célibataires du mois de novembre déclenchée pour obtenir une accélération du traitement des dossiers, d'une grève des « déboutés de la régularisation ». Les revendications mises en avant par ce mouvement sont : la régularisation des dossiers du C.S.P. 59 ; le retour de Diop Abdoulaye expulsé en Mauritanie après que la préfecture ait établi des faux documents ; appuyer les occupations des églises d'Evry, du Havre, de Nanterre, de Créteil, de Bobigny, du 15^e et du 20^e à Paris ; soutenir la marche nationale des sans-papiers partie d'Angoulême à Matignon et la demande de rencontre avec Jospin le 12 juin, pour la régularisation globale. La grève se déroule au local de lutte des sans-papiers, pavillon Denis Cordonnier, au CHRU de Lille (M^o Oscar Lambret).

PARIS

Occupation pour la gratuité des transports

Nous, chômeurs et précaires occupons ce 8 juin les locaux de la société de recouvrement Credirec, 2 rue Le Pelletier, Paris 9^e. Par cette occupation, nous dénonçons le recours de la RATP à cette société privée qui utilise ruses, menaces et indiscretions pour « inciter » les personnes victimes d'amendes à payer. La RATP, qui a une mission de service public, s'y soustrait en refusant d'appliquer la gratuité des transports en commun pour les chômeurs et les précaires. En revanche, elle n'hésite pas à faire prospérer des sociétés parasites comme Credirec dont la seule activité consiste à exploiter la misère de ceux qui pour se déplacer sont contraints à la fraude.

Nous demandons que la RATP suspende toute collaboration avec la société Credirec et tous les organismes du même acabit.

Nous réclamons toujours la gratuité des transports pour les chômeurs et les précaires ainsi que l'augmentation de 1500 F de tous les minima sociaux.

Le collectif d'occupation de la Credirec

GRENOBLE

Occupation d'Air France

C'est dans le calme et la bonne humeur que s'est déroulée cette action le samedi 13 juin au matin, à laquelle participèrent une cinquantaine de militants de tous horizons (SUD, JCR-red, LCR, Chiche 38, Collectif Isérois de soutien aux sans-papiers, Scalp et autres) à l'initiative commune de la CNT Vignolles et du groupe Jules-Vallès de la FA. Dans le cadre du soutien à la lutte des sans-papiers et de l'application de la circulaire Chevènement, notre but était de montrer notre détermination commune à dire non aux expulsions, non aux lois xénophobes, et d'informer la population le plus largement possible.

Tout s'est déroulé dans le calme, sans hostilité de la part des salariés qui nient pourtant la responsabilité d'Air France dans les expulsions, et sans répression policière, ce qui est étonnant vu la facilité avec laquelle gouvernement et police manient la matriaque dans ce genre d'occasions.

Nous sommes décidés à continuer collectivement ces actions jusqu'à l'arrêt total des expulsions, la régularisation de tous les sans-papiers et le retour des expulsés.

Groupe Jules-Vallès, Grenoble

Violence des jeunes : la carotte se transforme en bâton

DU CONSEIL DE SÉCURITÉ intérieure qui s'est réuni le lundi 8 juin, avec à l'ordre du jour la « violence des jeunes », ressort un mot clé : fermeté. Le gouvernement Jospin veut faire savoir à ceux qui en douterait encore qu'il peut être aussi brutal et répressif que la droite. Il s'agira donc pour Chevènement de décliner, face aux jeunes, toute la palette de la « réponse policière ». Voilà de quoi occuper pendant quelques années les tombereaux d'emplois-jeunes recrutés par le ministère de l'Intérieur. La délinquance des mineurs est encore aujourd'hui régie par des textes datant de 1945 et qui affirment la primauté du préventif et de l'éducatif sur le tout répressif.

Au sortir de la guerre, signe des temps et signe d'humanité, les dirigeants français du Gouvernement provisoire avaient voulu rompre avec la vieille barbarie des « maisons de correction ». Cinquante ans plus tard c'est le grand retour de la répression qui s'annonce.

Derrière les théories à la mode...

Il paraît que la délinquance des mineurs a changé de nature. Elle n'a pas, simplement augmenté, selon les

tenants de la répression, mais elle a carrément muté. Cette transformation supposée se résume en deux points. D'abord, elle s'est « territorialisée », ce qui veut simplement dire, en langage de sociologue, que des bandes se sont créées dans des quartiers où elles prétendent imposer leur loi. D'autre part certains jeunes délinquants seraient devenus irrécupérables et il faudrait donc, pour faire baisser la délinquance, « éradiquer ces noyaux durs ». Bref, c'est le modèle américain des gangs que l'on croit voir dans nos banlieues. Les fameuses bandes se complaisent d'ailleurs à imiter ce modèle, véhiculé par la télé.

Qui dit modèle américain de la délinquance sous-entend en général répression à l'américaine, c'est-à-dire brutale, perverse et inefficace. Il faudrait s'en rendre compte rapidement si l'objectif est de diminuer réellement le niveau de délinquance dans les grandes villes. Mais peut-être, comme aux États-Unis, l'objectif réel est-il que le bourgeois puisse dormir tranquille dans des quartiers protégés.

... les vieilles méthodes repointent leur nez

Face à la figure de l'adolescent menaçant, tous les moyens sont devenus bons.

On martèle, comme si c'était une nouveauté que « tout mineur est responsable de ses actes ». Le « bon peuple » affolé n'était peut-être pas au courant mais les 3600 mineurs qui croupissent en taule le sont certainement. Concrètement le gouvernement a en projet de placer dans des endroits surveillés les mineurs considérés comme les plus dangereux. Traduction : on s'oriente vers la réouverture des « maisons de correction ».

À côté de cela, de plus en plus de policiers sont déployés dans les grandes villes et le plan « gendarmerie 2002 » prévoit de leur adjoindre des effectifs de l'armée dans les banlieues, sous la forme de troupes de gendarmerie. Il faut dire que le plan Vigipirate aura largement habité les habitants des métropoles à la présence quotidienne de l'armée dans les rues.

La répression, les anarchistes le savent, est un cercle vicieux et la taule, quel que soit le nom qu'on lui donne, n'a jamais été une solution. Elle n'est jamais que la version modernisée des culs de basse-fosse, avec pour rôle de faire disparaître ceux qui gênent l'ordre établi. Ce ne sont pas les quelques « classe-relais », prévues par Ségolène Royal comme la cerise sur le gâteau des nouvelles mesures, avec pour objectif de limiter la déscolarisation, qui y changeront quelque chose.

F. G.

Le service à la personne ou la fin des acquis sociaux

LE SERVICE À LA PERSONNE est considéré depuis quelques années (avec bien sûr l'exemple américain) comme une « nouvelle source d'emplois » et surtout de profits non négligeables. En effet ce marché est estimé à 12 milliards de francs par le patronat.

Le service à la personne permet aux artisans, associations et entreprises de fournir à des particuliers des aides à domicile: ménage, préparation des repas, assistance aux personnes âgées, aux handicapées, livraisons des repas à domicile, baby-sitting, cours particuliers, jardinage et même des prestations appelées « hommes toutes mains ». Ces dernières prestations doivent être occasionnelles et de courte durée, de type petits bricolages.

Les pouvoirs publics n'ont sans doute pas voulu effrayer le citoyen par un terme plus dégradant comme « homme à tout faire ». Grâce à ce qualificatif, peut-être relancera-t-on d'anciens métiers chers à la grande bourgeoisie comme les femmes de chambres, les valets, etc. et pourquoi pas les esclaves? Le terme retenu pour désigner ces hommes et ces femmes (car bien sûr ce sont souvent des femmes) est employé de maison.

Non seulement le service à la personne est la porte ouverte à la résurgence de toutes ces « fonctions » proches de l'esclavage, mais ce marché risque à plus ou moins long terme de sonner le glas de tous les acquis sociaux des salariés et parallèlement la fin des PME et des artisans.

La fin des acquis sociaux

Premièrement il est établi un contrat entre l'employé et l'employeur (association ou entreprise). Ensuite est défini avec le client la fréquence et la durée de ses interventions. Il est à noter que l'employé est payé sur la même base que ce soit la semaine, le week-end, un jour férié ou le soir. Evidemment il n'a pas d'heure fixe et n'a donc pas de salaire fixe. Comme de plus ce sont des prestations limitées en temps, le salarié devra

aller chez plusieurs clients dans la même journée et donc un temps « perdu » dans les transports. Dans le cas de Paris même si, par exemple, on vous rembourse la carte orange (et encore c'est à discuter avec l'employeur) mais qui paiera toutes les heures (j'insiste sur le terme) passées par jour à courir d'un client à un autre? Et là plus question de se battre pour les 35, 32 ou même 10 heures par semaine. Que faire pendant les mois creux comme juillet et août? Y aura-t-il des congés payés?

Parallèlement vous n'avez pas ou peu de contact avec les autres employés qui travaillent dans la même société (ou association!). Il est donc très difficile de se réunir, de discuter et encore plus de se syndiquer pour se défendre. Vous vous retrouvez donc, par la force des choses, plus que démunis face au patron et par là même dans l'impossibilité de présenter des revendications et encore moins de créer un rapport de force face à lui en cas de coup dur.

Dans un souci de règlementer tous ces « petits boulots » et d'offrir à ces employés de maison une relative sécurité sociale, le gouvernement a voté une loi qui sera la solution à tous nos problèmes: le chèque emploi-solidarité. Ce mode de paiement assure le minimum à l'employé: la sécurité sociale en revanche elle assure au « client » une remise de 50% sur ses impôts et – bien sûr – aucune charge pour l'employeur. Mais l'État a établi une limite de 90 000 F/an. Ce qui ainsi devrait nous rassurer, les entreprises n'oseront pas trop se convertir pour assurer ces prestations. Ce qui veut dire qu'après tant de luttes sociales, et au seuil du vingt et unième siècle, les capitalistes, avec la complicité des différents gouvernements (de droite ou de gauche), ont trouvé un moyen sans heurt (pas besoin de répression) de supprimer tous les acquis sociaux.

Cela sans qu'aucun représentant (politicien ou syndicaliste) n'y trouve à redire. Il est à noter que les associations peuvent continuer en toute légalité employer des gens au noir pour certains services à la personne: je « travaille » dans une asso-

ciation donnant des cours particuliers à domicile, cette association a été contrôlée par l'U.R.S.S.A.F.; cette dernière – devant l'ampleur des « profs » travaillant au noir, à peu près une cinquantaine – a suggéré au patron d'utiliser des chèques emplois-services pour « quelques cours ». Ce système permet donc à des associations de se créer et de vivre décemment en exploitant – de façon tout à fait légale – tout un personnel qu'il soit peu ou très qualifié.

Les employés de maison sont à peu près 550 000 déclarés et autant non déclarés, ce qui représente un peu plus de 1 million de personnes travaillant pratiquement sans aucun droit.

Encore et toujours lui... l'AMI

Ainsi en voulant légaliser ce secteur, le gouvernement – consciemment ou non – va simplement instituer un véritable marché aux esclaves. Ces emplois sonnent le glas de TOUS les acquis sociaux, conventions collectives ou autres. Et d'ici quelques années les patrons – relayés par les médias – dénonceront les avantages qu'ont les employés dans leur boîte par rapport aux employés de maison.

En novembre-décembre 95, on se rappelle comment les médias essayaient d'influencer le public en montrant les fonctionnaires comme des privilégiés afin de casser le mouvement (2). Cette attaque ultra-libérale semble ne concerner que le nettoyage mais d'autres secteurs sont « touchés » comme la « sécurité » et les boîtes de formation en tous genres et on comprend mieux son importance si on la replace dans un contexte plus large: l'accord multilatéral sur l'investissement (3).

Lorenzo

- (1) Groupement en Ile-de-France des Entrepreneurs du Nettoyage. Les chefs d'entreprises du nettoyage ne patronnent pas, ils entreprennent... nuance!
- (2) Lire Les nouveaux chiens de garde de Serge Halimi
- (3) Lire « Un ami dont on se passerait... » dans Le Monde libertaire n°1116

L'école dans les zones

LES ZONES D'ÉDUCATION PRIORITAIRES, (Z.E.P.) ont été créées par une circulaire ministérielle en décembre 1981: « pour lutter contre les inégalités sociales, l'Éducation nationale organise une répartition inégalitaire des moyens »; formule reprise sous la forme: « donner plus à ceux qui ont le moins ». Les Z.E.P. regroupent des écoles, des collèges et des lycées dont le secteur de recrutement pose des problèmes scolaires certains et qui connaissent un échec scolaire important.

À partir de 1992, un autre classement est venu s'ajouter aux Z.E.P., celui d'Établissements en « zones sensibles »,

bénéficiant également de moyens supplémentaires. Ainsi, aujourd'hui, on dénombre quelque 558 Z.E.P. et 174 établissements sensibles, soit près de 13% des enfants scolarisés dans le public.

Ces zones, lancées par la gauche à son arrivée au pouvoir sous le ministère Savary – prémices à la loi d'orientation sur l'École de 1989, sous la chefferie Jospin – font l'objet, cette année, d'une « relance ». Jospin, et son copain d'école d'Allègre y tiennent beaucoup! D'autant qu'en dix-sept ans, le mamouth a plutôt vu ses inégalités augmenter. Un exemple: en Seine-Saint-Denis, 28% des élèves quittent le

système scolaire sans diplôme (cf *Monde libertaire* du 7 mai 1998).

Il est vrai que seulement 19% des collégiens sont en Z.E.P. dans le 93 contre 39% dans la Nièvre (l'ancien fief de Mitterrand!) Cela n'explique pas tout et les effets de voix de Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, risquent à nouveau de sombrer dans les sables! Peut-on vraiment en finir avec les inégalités scolaires dans une société aussi injuste que la nôtre?

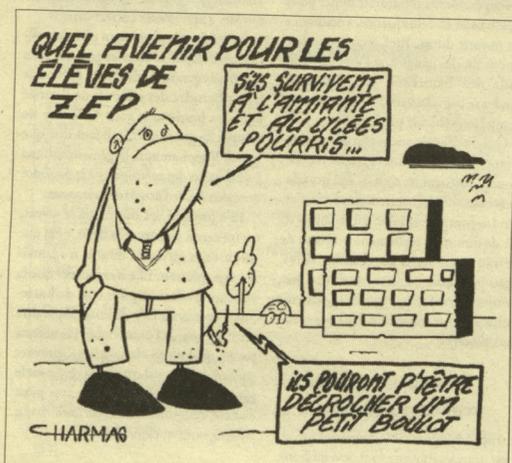
À Rouen, jeudi 4 juin, lors du colloque sur les zones d'éducation prioritaires, Madame la ministre a présenté son projet de « relance des Z.E.P. ». Elle veut « encourager les pôles d'excellence dans les Z.E.P. » et mettre en place des « foyers du collégien ». Cette année, a-t-elle précisé au quotidien *Le Monde* du 5 juin, « les crédits pédagogiques pour les Z.E.P. ont augmenté de 26%, cet effort devrait être poursuivi et nous agirons également par redéploiement. » En quelques mots, tout est dit: encouragement et redéploiement... Ségolène Royal conclut: « Lorsque la pauvreté ne sera plus l'obstacle insurmontable de la réussite scolaire, alors nous aurons gagné... »

Les Z.E.P.: un emplâtre sur une jambe de bois, ou, pour reprendre l'avis majoritaire des professeurs de collège concernés: « Les Z.E.P. ont seulement permis de limiter les dégâts ».

Alain Dervin
groupe Pierre-Besnard

NB: On compte parmi les élèves scolarisés en Z.E.P. un fort pourcentage issu de familles ouvrières, plus de 40% contre 5 à 6% de fils ou filles de cadres.

Sources: Guides Nathan 97-98; *Le Monde*.



Dans cette brochure, en exclusivité pour les allergiques aux podiums et aux uniformes sponsorisés par Nike, Adidas ou Coca-cola, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sport sans jamais avoir osé demander à un supporter du P.S.-G. Le foot est-il le nouvel opium du peuple? Le sport de compétition n'est-il qu'une éducation à la discipline des corps et des esprits? Combien de milliards brasse cette nouvelle multinationale qu'est la médiatisation des sports de masse? Le groupe de Nantes de la Fédération anarchiste a édité cette brochure d'actualité...
Ras la coupe. Éditions du *Monde libertaire*. 20 F. En vente à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris.



Autocollants édités par la F.A., vendus à la librairie du *Monde libertaire*, 145, rue Amelot, 75011 Paris, 15 F les 50 exemplaires

Civaux ça suffit, le nucléaire aussi

DÉJÀ LORS DES DERNIÈRES manifestations contre le laboratoire d'enfouissement dans le Sud-Vienne, les politiques et en particulier les Verts ont brillé par leur absence.

Nous sommes confrontés au même problème pour la centrale de Civaux, les élus sont pris entre la peur de ne pas recueillir le fruit de la taxe professionnelle (qui n'est pas versée lorsque celle-ci ne produit pas d'énergie) et l'inquiétude légitime de la population qui les a élus (1).

L'accident a fait couler beaucoup d'encre et de salive en un mois, mais personne n'osait prendre l'initiative d'une riposte à l'arrogance du monstre EDF. Face à cette incurie des politiques, des associations militantes et des syndicats de salariés d'EDF, les libertaires (2) ont décidé de passer à l'acte en invitant à une réunion publique et en faisant marcher leurs propres réseaux. Pas mal de militants, étaient sortis de la lutte contre la construction de Civaux, désabusés par la passivité de la population la plus proche, mais là vu la gravité de l'incident, ces copains ne pouvaient rester inactifs. En quelques jours nous nous sommes rendu compte que près de vingt ans de lutte avait permis d'accumuler des connaissances sur le sujet et pas mal de contacts.

Malgré les premiers matchs de la coupe du monde, notre première réunion du 10 juin a rassemblé une petite centaine de personnes, la presse, et FR3 qui nous avait con-

tacté pour pouvoir être présent. Nous avons insisté sur la gravité persistante de l'incident de la centrale et la manière dont l'information a été diffusée. Tant que la réaction en chaîne n'est pas stoppée totalement (déchargement du cœur), nous sommes face à un danger potentiel plus grand - car c'est la conception même des circuits de refroidissement, d'après les derniers communiqués de la D.I.S.N., qui est en cause dans l'incident du 12 mai.

Une histoire déjà ancienne

Les personnes présentes, venues de toute la Vienne, ont apporté leurs témoignages (3) fait diffuser le document officiels récupérés ici et là, fait part de leurs angoisses. Si

très vite l'accord s'est fait sur la nécessité d'une campagne pour la fermeture définitive de Civaux et contre la filière nucléaire en général, des problèmes sont apparus avec les organisations qui sont reconnues localement comme anti-Civaux.

En fait si les excuses étaient de ne pas signer avec les libertaires (dont tout le monde était bien content qu'il monte en première ligne), et de ne pas manifester à la place des gens les plus proches de la centrale, la fracture était entre ceux qui s'étaient investis dès le début (il y a vingt ans), et pour certains fatigués et amère de cette lutte, et les plus jeunes, ou nouveaux habitants plus déterminés (reprochant parfois aux premiers d'avoir laissé s'installer la centrale). Néanmoins pas mal « d'anciens » ont décidé de bouger

et l'unanimité s'est faite sur une action commune contre le Labo de l'ANDRA et la centrale.

Une distribution de tracts a eu lieu au festival du livre à Montmorillon le 14 juin (festival soutenu par EDF). Une nouvelle réunion a lieu le 17 juin pour essayer de mettre en place une coordination d'associations et d'individus et d'adopter un matériel commun.

Enfin il est prévu un rassemblement à Poitiers, le 27 juin, contre le Nucléaire, à l'occasion du passage de la Coordination Vienne-Charente contre l'enfouissement des déchets, Coordination qui doit ramener à vélo symboliquement des bidons du sud de la Vienne à Loudun (Nord de la Vienne), ville de Monory.

Des intérêts politiques et financiers

Pour terminer j'insisterai sur le silence des responsables politiques (Monory en tête), qui ont réclamé le nucléaire dans la Vienne, et surtout son fric. Et c'est bien là le hic, Civaux, ne produisant rien coûte plus d'un million de francs par jour. Or si l'on sait que l'EDF arrose les sites nucléaires en subventions en tout genre et en taxes professionnelles, on sait moins qu'EDF prête de l'argent aux communes environnantes, prises de rêves de grands propriétaires, celles-ci deviennent dépendantes et on ne peut plus silencieuse. Bien que nous pensions que les habitants qui sont à 25 km

de la centrale ont autant le droit de gueuler que ceux qui sont à 3 km, on sait désormais, après cette première réunion, que si les gens les plus proches se taisent, c'est souvent parce qu'ils sont partagés entre deux peurs, celle du monstre et de l'absence démontrée de risque zéro et la peur de perdre du fric ou un emploi.

Le but est de faire passer la raison avant cette peur de dire que l'on peut sortir du nucléaire en six mois et que le chômage ne doit pas justifier n'importe quel boulot.

Les libertaires doivent apporter leur spécificité au débat contre le nucléaire. C'est-à-dire le refuser parce qu'il est dangereux pour l'homme et son environnement, mais également et surtout refuser le capitalisme car une société basée sur le profit produira toujours des horreurs de ce type.

Cyrille
liaison Sud-Vienne

(1) On notera que le Maire de Civaux (Hervé Jaspard) est cadre à EDF. Cet individu a fait distribuer dans les boîtes aux lettres de la commune, une note s'intitulant « rumeurs, rumeurs », et avec cynisme en parlant « de salade qui n'ont pas pris de couleurs atomiques » prétend dénoncer les bruits d'une minorité qui détruisent « le climat de confiance qui s'était instauré ».

(2) L'appel étaient signé par la F.A. Poitiers, la liaison Sud-Vienne, L'OCL-Poitou et les anarcho-syndicalistes de la CNT.

(3) Notamment ceux d'un ancien ouvrier de la Cogema qui font froid dans le dos.



L'acharnement répressif de l'armée

MARDI 9 JUIN 1998, DEVANT LA CHAMBRE spécialisée dans les Affaires militaires du Tribunal de Rennes, Goulven Appery est poursuivi pour insoumission, refus d'obéissance et désertion. Son histoire est celle des réfractaires à l'armée ; exilé en Angleterre pendant deux années, Goulven est jugé et condamné par défaut à un an de prison ferme. De retour en France, il se présente spontanément à la caserne Foch de Rennes, pour faire opposition à ce jugement et régulariser sa situation : un dossier médical assez épais devait assurer sa réforme. Mal lui en prend ! Non seulement, il n'est pas réformé mais les militaires le gardent en caserne, l'incorporent d'office et sans délai.

Goulven affichant clairement ses opinions pacifistes et antimilitaristes, refuse par trois fois de porter l'uniforme. Il est alors enfermé pour refus d'obéissance et insoumission. Mis en liberté provisoire par le juge d'instruction en avril 1998, il est de nouveau recherché par la gendarmerie qui harcèle constamment sa famille pour le retrouver. Il subit alors la vie du fugitif et doit se cacher pour éviter la prison.

Une justice en retrait

Ce 9 juin 1998, la salle du tribunal était bien étroite pour accueillir la trentaine de militants anarchistes, du M.O.C., et d'individus ainsi que, curieusement, la bonne douzaine de gendarmes qui quadrillaient la salle d'audience.

Le jeune insoumis a réaffirmé clairement devant le tribunal ses convictions et ses motivations antimilitaristes, soutenu par Pierre Martial d'*Avis de recherche*, comme témoin qui a remis au tribunal un volumineux dossier de lettres de soutien et de pétitions (2 500 environ).

Maître Proust, avocat de Goulven, dénonce le harcèlement des insoumis par l'armée, d'autant plus scandaleux que le service militaire est légalement supprimé mais qui pour des raisons de convenance et satisfaisant aux besoins de main d'œuvre de l'armée se poursuivra encore quelques années.

Le procureur, pour sa part, est bien embarrassé par cette situation abusive où, en fin de compte, un jeune homme a surtout eu le tort de naître quelques mois plus tôt. Son

embarras ne l'empêchera pas d'évoquer, le ton grave et ridiculement théâtral, le sort réservé aux insoumis en temps de guerre. Effet recherché et sous-entendu : si l'on va jusqu'à fusiller l'insoumis, c'est que l'insoumission est un acte grave, une condamnation s'impose donc !

Les juges, quant à eux, ont renvoyé dos à dos, l'armée et l'insoumis, et reporté le procès au mois de décembre 1998. Mais cette situation ne résout pas le problème de Goulven qui est toujours considéré comme déserteur et qui peut être arrêté d'un instant à l'autre par les gendarmes. C'était sans doute l'intention de ces derniers, puisqu'à peine le jugement rendu, la douzaine de gendarmes présents dans la salle - les menottes bien en vue - suivait de près Goulven Appery. Sans la vigilance des militants et la présence nombreuse de la presse, celui-ci croupirait certainement en prison à ce jour.

L'armée mute, la lutte continue

Environ 250 réfractaires à l'armée sont aujourd'hui incarcérés en France. Plus de 2 500 insoumis contraints à l'exil, font l'objet d'un mandat d'arrêt (1). Ces insoumis ne sont sûrement pas tous des militants aux convictions bien affirmées et c'est bien pour cela qu'il est facile pour l'armée et la justice de les poursuivre et les emprisonner. Sans soutien et sans publicité autour des procès, il devient presque impossible d'échapper à la répression militaire et judiciaire.

Les poursuites à l'encontre des réfractaires à l'armée doivent maintenant cesser. Nous pouvons, par notre action et notre présence, accélérer la disparition du service national.

Nous devons aussi résister fermement aux soubresauts répressifs des militaires, ainsi qu'à leurs tentatives de s'imposer, via les accords Armée-Education, dans les programmes scolaires et l'école en général.

Dans le même souci de contrôler la population, l'armée voudrait délivrer une attestation prouvant que les jeunes gens se sont bien soumis au « Rendez-vous citoyen », afin qu'ils puissent se présenter à un examen ou passer un permis de conduire... Nous ne saurions le tolérer.

ED., M.B. - groupe la Commune (Rennes)

(1) cf. *Avis de Recherche*. B.P. 53, 75861 Paris cedex 18

Arrêt immédiat de toutes les expulsions

Dans le cadre de la journée nationale d'action contre les expulsions, nous revendiquons, ce vendredi 12 juin 1998, l'occupation de la zone d'attente de la Gare du Nord.

Créé pour enfermer les étrangers non admis sur le territoire, ce véritable espace de non droit est une entrave de plus à la libre circulation des individus. Des demandeurs d'asile, parfois gravement menacés dans leur pays, peuvent ainsi y être retenus prisonniers pendant une durée pouvant se prolonger jusqu'à 20 jours ; pour finalement, le plus souvent, être renvoyés là d'où ils venaient.

Situé en amont de l'arsenal sécuritaire cette zone d'attente participe donc entièrement au programme, dont se sont dotés les états démocratiques pour instaurer un climat de terreur chez leurs populations étrangères :

- 1) fermeture des frontières
- 2) refus du droit au séjour
- 3) expulsions

Nous entendons également dénoncer la collaboration active de la SNCF à cette xénophobie institutionnelle pratiquée par l'Etat français. La SNCF prête ainsi ses trains pour expulser des sans papiers et ses bâtiments pour organiser cette sinistre zone d'attente.

Dans les aéroports, les gares et les ports, depuis quelques temps, la résistance s'organise. Grâce à la coopération des passagers des expulsions par avions ont ainsi pu être annulés. Les salariés, des entreprises de transport complices de ces opérations, doivent également pouvoir refuser cette collaboration. Nous devons poursuivre cette solidarité envers tous les sans papiers : les déboutés de la régularisation, les demandeurs d'asile, les victimes de la double peine, et tous les autres, en nous opposant, chaque fois que cela est possible, aux procédures policières et répressives du gouvernement.

Arrêt immédiat des expulsions

Fermeture immédiate des camps de rétention

Retour des expulsés

Régularisation de tous les sans-papiers par carte de dix ans

Abrogation de toutes les lois racistes, dont l'ordonnance de 1945

Abolition de la double peine

Liberté de circulation et d'installation

Collectif anti-expulsion Ile-de-France

Procès de Christophe Fetat La relaxe !

LE JEUDI 11 JUIN se déroulait à Lille le procès de notre camarade Christophe Fetat. Celui-ci comparait devant le tribunal correctionnel de Lille pour rébellion.

Il avait été interpellé le 7 janvier dernier lors de l'évacuation musclée de l'agence ASSÉDIC du Port Fluvial à Lille, alors qu'elle était occupée par des chômeurs. Christophe était accusé d'avoir « résisté avec violence » à l'évacuation des lieux, alors que lui-même avait été victime de cette violence policière.

Un fort mouvement de soutien

Cette mise en examen déclencha un fort mouvement de solidarité. Le Comité de soutien créé sur Lille replaça d'emblée cette affaire dans un contexte général de criminalisation du mouvement social. Des collages massifs dénonçant cette criminalisation furent effectués et des milliers de pétitions signées.

Le procès, qui devait initialement avoir lieu le 26 février, avait été reporté au 11 juin. Le lundi 8 juin, le comité de soutien organisa un rassemblement-théâtre de rue sur la Grand-Place à Lille. Des militants d'AC! racontèrent donc avec beaucoup d'humour l'histoire de Jacqueline, la pauvre chômeuse radiée des A.S.S.E.D.I.C. et sauvée *in extremis* par Super Chômeuse. *Chômeurs pas Chiens*, un groupe de chômeurs qui s'étaient déplacés de Liège, parodièrent quant à eux les contrôles opérés en Belgique par les inspecteurs de l'O.N.E.M. (l'équivalent belge de l'A.N.P.E., ici rebaptisé Office national d'exclusion massive).

Plus d'une centaine de personnes apportèrent leur soutien lors du procès, dont certaines venaient de Béthune, Bruay, Dunkerque, Tournai, du Comité des ex-Occupant de l'Agence E.D.F. du 18^e arrondissement à Paris et du Comité de chômeurs d'Evreux...

La mobilisation policière était, elle, tout aussi impressionnante : C.R.S., portique de détection des métaux à l'entrée de la salle d'audience, fouille...

Tout cela témoignait de la valeur politique de ce procès et l'importance qu'y attachaient les forces de police. Le commissaire principal en charge de la sécurité sur la voie publique, M. Epstein, témoignait d'ailleurs à l'audience (le policier qui avait porté plainte était lui absent).

Une poussée « modérément forte »

Celui-ci a d'ailleurs bien fait rire la salle lorsque, durant son audition, il précisa que Christophe était connu, « de vue » par ses services comme étant « leader d'un groupuscule anarchiste [...] ceci dit sans aucun jugement quant à ces idées là ». Pour décrire l'expulsion *manu militari* du local, il parle d'une poussée « très modérément forte » de la part des policiers et de son souci d'éviter les affrontements en ordonnant à plusieurs reprises à ses hommes d'arrêter puis de reprendre leur progression. Selon lui, Christophe aurait donné « des coups de poings en direction des policiers », il

aurait fait des gesticulations, se serait mis « en position de boxeur ». La déposition du policier plaignant arguait, elle, du fait que Christophe aurait empoigné son blouson et l'aurait fait chuter, provoquant ainsi un bobo au genoux. Aucun certificat médical ne venait confirmer cette « blessure ».

suite judiciaire au moment où le gouvernement négociait.

Martine Aubry se retrouva elle aussi à la barre, bien malgré elle. L'avocat rappela certains de ses écrits compréhensifs à l'égard du désespoir des chômeurs, mais aussi ses louanges (hypocrites) au mouvement d'occupation des

A.S.S.E.D.I.C. au micro de l'Assemblée nationale.

Et surtout, il rappela que, de blessé dans ce procès, il n'y en avait qu'un : Christophe. Qu'on avait été bien incapable de déterminer quelle violence il avait commise, mais qu'on savait avec certitude que lui en avait été une vic-

time! Et que, quand bien même il aurait eu des « gestes déplacés », on ne condamne pas quelqu'un pour cela : « La gesticulation n'est pas une infraction ».

Christophe a donc été relaxé au bénéfice du doute. C'est une victoire, d'autant plus savoureuse que les perdants sont pour une fois du côté des forces de l'ordre. Le sous-titre de l'article de *Nord-Eclair* relatant le procès a quelque chose de jolissif : « Un anarchiste relaxé et un policier débouté ».

Mais c'est surtout une victoire de la solidarité et du mouvement social. Il nous faut ici remercier le plus chaleureusement possible toutes les personnes et organisations qui ont apporté leur soutien à Christophe. Remercier celles et ceux qui ont signé et renvoyé les pétitions et apporté un soutien financier qui n'a jamais fait défaut. D'autres procès ont lieu, le 17 à Montpellier pour un militant du Comité de Chômeurs tabassé et interpellé lors d'une réquisition de logement, mais aussi le 22 à Clermont-Ferrand... En attendant ceux de *Radio libertaire* et du *Monde libertaire*. L'actualité judiciaire reste décidément lourde pour les défenseurs de la liberté et de l'égalité.

Bertrand Dekoninck
groupe Humeurs noires (Lille)



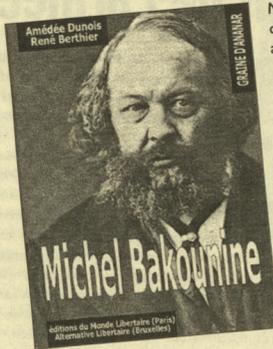
Christophe contredira entièrement cette version des faits, rappelant les conditions dans lesquelles s'était déroulée son interpellation, le caractère « sur-réaliste » de sa mise en examen, son soutien au mouvement des chômeurs et à leurs revendications. Serge Havet, représentant d'AC!-Lille, viendra témoigner du fait que Christophe, bien loin d'exercer une quelconque violence à l'égard des policiers, avait tenté de modérer leur ardeur au moment où un militant C.G.T. tombé à terre courrait le risque d'être piétiné.

L'avocat de la partie civile, gêné par l'indigence des accusations et les contradictions de ces témoignages, se borna à réclamer 1 franc de dommages et intérêts car « on n'occupe pas des locaux privés et on doit obtempérer aux forces de police ». Le procureur, en niant tout caractère politique au procès, se rangea derrière les témoignages policiers, estimant « qu'on a porté des coups ou qu'on a tenté d'en porter » et qu'en l'occurrence, « des gestes déplacés ont été constatés ». Il réclama une condamnation de principe avec une dispense de peine.

Me Cobert, avocat de Christophe, se fit donc un plaisir de relever toutes ces contradictions. Il déclencha l'hilarité de la salle en comparant le rapport fait par M. Epstein de l'évacuation à celui d'un élégant « menuet », rappelant que cette poussée « modérément forte » était contredite par un autre rapport du même Epstein ainsi que par la déposition du policier plaignant...

Et il affirma aussi le caractère politique du procès : le procureur avait le choix entre poursuivre et ne pas poursuivre notre camarade. Il rappela combien étaient rares les procès lors des mouvements d'agriculteurs ou de pêcheurs. Il cita même Elisabeth Guigou, garde des Sceaux, qui déclara à l'Assemblée avoir donné des instructions aux procureurs lors de la grève des routiers, afin qu'ils évitent toute pour-

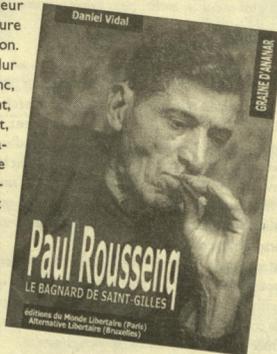
Deux nouvelles parutions aux éditions du Monde libertaire



Michel Bakounine (1814 1876) est assurément un des « fondateurs » de l'anarchisme social. Ses écrits – innombrables – attestent. Ses actes également. En 1848, la révolution éclate à Paris et il est sur les barricades. En 1849, il est de nouveau sur les barricades, mais cette fois à Dresde. Il y rencontre Wagner et surtout les prisons prussiennes. Il est alors livré au tsar et emprisonné à la forteresse Pierre et Paul. Il y restera jusqu'en 1857. Il fera ensuite quatre ans de déportation en Sibérie et s'évadera pour New York en 1861. Fin 1861, il rejoint à Londres son vieil ami Herzen. Puis c'est la Suède d'où il tente d'organiser la révolution en Pologne. En 1868, il donne son adhésion à l'Association Internationale des Travailleurs et c'est le début d'un combat de titan contre Karl Marx. D'un côté, le socialisme anti-autoritaire et de l'autre le socialisme autoritaire. En 1870, c'est la Commune de Paris et Bakounine est à Lyon où il proclame, de l'hôtel de ville, « le communisme libertaire ». Marx l'exclut de l'internationale. Amédée Dunois nous retrace cette vie. Les idées qui l'ont animée. René Berthier, quant à lui, nous explique l'extraordinaire actualité de Michel Bakounine pour tous ceux qui aujourd'hui (comme hier) ne croient pas à « l'horizon indépassable » de la démocratie bourgeoise et du capitalisme. Collection Graine d'ananas - 20 F.

En 1903, Paul Rousseng, fils d'ouvriers agricoles Gardois, lecteur assidu du géographe anarchiste Elisée Reclus, routard avant l'heure (mais sans guide), écope à l'âge de dix huit ans de cinq ans de prison. Pour vagabondage... Et pour avoir balancé le quignon de pain dur qu'il avait dans sa besace sur la tronche du procureur. Prison, donc, pour le jeune rebelle libertaire, et l'âge du service militaire venant, transfert direction le bataillon disciplinaire le plus hard qui soit, Biribi. Le rebelle se rebella bien évidemment à nouveau et à l'occasion d'un séjour au cachot... il osa brûler sa vareuse en signe de protestation. Pour cela, il écopa de vingt ans de bagnes. Le libertaire Paul Rousseng partit donc pour Cayenne et il y fit ses vingt ans. Debout. Sans jamais transiger sur quoi que ce soit. En se faisant respecter et des droits communs et de l'administration pénitentiaire. En payant de dix années de cachot sa fierté et son courage de chaque instant... Son histoire, là bas et ensuite ici, Daniel Vidal nous la raconte dans cette brochure avec les poings serrés de la révolte et avec au cœur une émotion à nulle autre pareille. Collection Graine d'ananas - 20 F.

En vente à la librairie du Monde libertaire, 145 rue Amelot, 75011 Paris



Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier sur CD-Rom

LORSQUE JEAN MAITRON COMMENÇA LA RÉDACTION de son *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, en 1955, il n'imaginait sans doute pas l'ampleur qu'allait prendre son travail, même si, dès 1958, il lança un appel à collaborateurs. Quelque 40 ans plus tard, ce sont 450 personnes qui ont participé à l'élaboration de ce dictionnaire, écrivant plus de 110 000 biographies, le tout tenant dans pas moins de 44 volumes papiers... L'arrivée de la version CD-Rom du Maitron est donc une petite révolution. À l'initiative de ce projet: Claude Penneyer (qui travailla au côté de Jean Maitron dès 1970), Michel Cordillot et Jean Risacher. Ils s'attelleront à la tâche en 1993, et quatre années de travail leur seront nécessaires pour que l'intégralité du Maitron, augmenté de nouvelles biographies (en partie grâce à l'ouverture des archives de Moscou), voit le jour, avec toute la souplesse qu'offre le support multimédia. C'est un outil extraordinairement puissant et simple à utiliser à la fois. Tous les textes ont été intégralement indexés, et il est possible, par exemple, de faire des recherches sur un mot, le titre d'un journal, une date, un lieu, etc., et de combiner plusieurs recherches. Le mot anarchiste apparaît ainsi près de 4000 fois, et l'on trouve plusieurs centaines de biographies complètes de militants anarchistes. Sur la forme donc de ce CD-Rom, qui ne contient pas d'images ni de sons (excepté dans une courte présentation), il n'y a vraiment rien à redire. Il est l'outil incontournable de tous ceux et celles qui travaillent sur le mouvement ouvrier français.

On peut par contre apporter quelques remarques sur le contenu des fiches biographiques concernant les anarchistes. Ces dernières ne bénéficient pas toujours d'un traitement objectif et certains relèvent d'une analyse partisane. Cela dépend, bien évidemment, de leur

rédacteur. Quelques fiches sont traitées un peu sommairement. Ainsi, dans celle d'Elysée Reclus, pas une ligne n'est consacrée aux six volumes de *L'homme et la terre*. « Nous avons volontairement omis d'évoquer le géographe mondial... » explique la fiche. Mais *L'homme et la terre*, par exemple (qui n'est même pas cité), ne peut être confondu avec sa *Géographie universelle* (19 volumes), puisqu'il s'agit d'une oeuvre de géopolitique, essentielle et incontournable pour comprendre la pensée libertaire de Reclus...

Des oublis, aussi. Ainsi, on ne trouve rien sur Norbert Bartosek, docteur anarchiste qui pratiquait, dans les années trente, des vasectomies pour les militants qui le désiraient (affaire connue sous le nom des « Stérilisés de Bordeaux »).

Mais il faut reconnaître que ce sont des faits isolés qui ne remettent tout de même pas en cause l'énorme somme de documents proposés par le Maitron. René Bianco (du CIRA de Marseille) par exemple, a signé nombre de biographies d'anarchistes et ses fiches, très intéressantes, remettent bien les libertaires à la place qu'ils occupent réellement dans le mouvement ouvrier. Rappelons que ce dictionnaire couvre la période allant de « Des origines du mouvement ouvrier à 1939 ». Un autre volet sur les acteurs du mouvement ouvrier de 1939 à 1968, est en préparation.

Un dernier regret, concernant ce CD-Rom est celui de son prix (3000 F pour les particuliers, 8500 F pour les institutions) qui reste, malheureusement, un frein à la large diffusion qu'il mériterait.

Cathy Ytak.

CD-Rom compatible Mac/PC. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, « Le Maitron ». Editions de l'atelier. 12 av. de la Sœur-Rosalie. 75013 Paris.

CINÉMA

La Pomme. Samira Makhmalbaf

LA POMME A UNE HISTOIRE symbolique dans nos civilisations. Qu'en est-il pour l'Iran, la Perse ancienne ? Le mystère de Samira Makhmalbaf, la plus jeune réalisatrice jamais présente en sélection officielle à Cannes, est de cette épaisseur là. Un questionnement, qu'elle poursuit. Les délices ne sont ni la réponse obtenue, ni l'éclaircissement du mystère. La curiosité de Samira Makhmalbaf se met en route dès qu'elle voit, à la télévision iranienne, le compte rendu d'un fait divers particulièrement sordide. Deux fillettes sont enfermées depuis onze ans dans leur maison. Comme unique horizon, une porte aux barres de fer, comme unique compagnie, une mère aveugle. Elles savent à peine parler et marcher. Une pétition des voisins réveille l'at-

tention des services sociaux. Et voici comment démarre la cinéaste : le texte de la pétition se déroule sous nos yeux. Des empreintes bleues sont apposées en bas de feuille, donnant une gravité et une beauté supplémentaires à un acte d'écriture somme toute ordinaire. Et puis, un pot de fleurs. Il ne s'agit point d'un orgueilleux géranium présent dans tellement de films iraniens. Non, plutôt d'un plant incertain arrosé par un jet incertain. L'eau arrive de manière hésitante, n'atteint pas réellement ce lointain descendant inachevé d'une vraie fleur, rate le pot, d'ailleurs. Ainsi, cette cinéaste née exprime qu'on ne peut rien faire, quand on est enfermée de la sorte. Tout le film fait la patiente démonstration de cette non vie. Il réussit en même temps à nous dire,

uniquement par ces images dépourvues que Zahra et Massoume veulent explorer chaque parcelle de leur territoire rétréci, qu'elles ne renoncent à rien, car elles ont tout à apprendre, tout à découvrir. Un jeu de marelle devient un parcours initiatique. Une pomme peut donc représenter toutes les saveurs ignorées, la somme de toutes les merveilles à convoiter. Jamais cette cinéaste n'oublie que son langage, ce sont des images. Certes, elle travaille à partir d'un scénario écrit par son père, Mohsen Makhmalbaf, mais jamais elle ne suit les paroles du scénario à la lettre, elle leur trouve une correspondance symbolique. De ses plans jaillit au-delà de la démonstration non revendicative des faits le désir de vie de deux fillettes. L'infirmité de la mère, la pauvreté du père, un simple travailleur qui ne savait protéger ses filles autrement qu'en les enfermant, apparaît non pas comme un fait divers sordide, mais comme une tragédie familiale liée à la misère... et c'est là où le film est exceptionnel : l'histoire n'est pas jugée, ni réduite à son *happy end* tout relatif, les gamines sortent, se font des copines... le mystère de cette histoire reste entier. Et chaque plan de cette cinéaste accomplit sait créer un autre. Cette idée presque cocasse de mettre le père dans la situation qu'il a infligée à ses filles. Sommé de scier les barreaux de la porte, il est enfermé pour finir sa besogne !

Heike Hurst
(Fondu au Noir - Radio libertaire)

copinage

Salut Léo, gala le 14 juillet 1998 organisé par « Thank you Ferré » au Trianon, 80, bd Rochechouart (Paris 18^e) avec de nombreux artistes dont Claude Pieplu, Pierre Barouh, Xavier Ribalta, Céline Caussimon, Claude Ibanez, Nicolas Reggiani, Fabienne Thibaud, Sabine Viret, Hiroto Tomobe, Zaniboni... tél. : 01 53 36 76 15.

Notes en bulle, c'est chaque année une semaine de fête en chansons à Artigues (Ariège). Cette année, du 18 au 24 juillet, « Notes en bulle » présente Casse-pipe, Claude Semal, Kerval, Les petits assassins, Les belles lurette, Hugues Ortí, Miquel Pujado, Laporte-Charmel, Kalifa, Michel-Maire Perraudin, Bel-Hubert, Richard Deblauwe... des expos, des conférences, des ateliers... Il est prudent de se renseigner au 04 68 20 40 76.

à la petite semaine

La France a peur

Dans la plainte déposée l'an passé contre l'auteur d'un dessin paru dans cet hebdomadaire, établissant un lien entre la montée du Front national et la progression de la maladie de la vache folle et concluant, sur ce point, qu'il fallait au plus vite abattre le troupeau, l'avocate de cette organisation affirmait déjà sans rire que nous étions là devant un quasi-appel au meurtre de nature à effrayer ses adhérents.

Ce tempérament craintif du militant frontiste moyen, sensible jusqu'à l'évanouissement aux violences les plus extrêmes, se vérifie dans le fait, cent fois démontré, qu'il ne met plus le pied dehors sans avoir fréquemment sur lui ou à l'intérieur de son véhicule une arme à feu, un coup de poing américain, un nunchaku ou l'un de ces ustensiles qui distinguent les individus inquiets, car pourquoi s'arme-t-on, en effet, si ce n'est pour vaincre sa frayeur ?

Souvenons-nous de ces skinheads pacifiques et apeurés, encerclés par Brahim Bouaaram, aussi dangereux que le nom qu'il portait et qui finira accidentellement dans la Seine, poussé par des garçons charmants mais en proie à une panique irrépressible.

N'oublions point, à l'heure où leur procès se déroule, ces braves citoyens marseillais épouvantés par de jeunes rappeurs ne cherchant même pas à dissimuler leur origine comorienne et dont l'un poussera la provocation terrifiante, au moment de sa mort, jusqu'à tourner le dos à ses assassins anxieux.

De tels semblables épisodes étant légion, sans doute serait-il bienvenu, dans un premier temps, d'interdire de sortie, à l'heure tardive des collages d'affiches ou des manifestations casquées, bottées et tricolores du 1^{er} Mai, tout ce qui est jeune, vivant, bronzé et désarmé, pour que s'apaise l'angoisse et l'intranquillité de cette France qui a peur, armée jusqu'aux dents et que la présence d'innocents non conformes au portrait-robot de Dupont-Lajoie amène régulièrement à commettre l'irréparable.

Floréal

O.S.F. : La tendance libertaire de la télévision

Depuis le 25 mai 1998, du sommet de la Tour des Ensembles (12 étages à pieds... il faut vraiment aimer la télé !), *Ondes Sans Frontières* (sic) diffuse par voie hertzienne, sur le canal 36, des émissions de télévision à destination de l'est parisien (en attendant de disposer de la thune qui permettra d'élargir la couverture). La zone actuellement couverte concerne environ deux millions de personnes réparties sur une partie des arrondissements parisiens de 20^e, 12^e, Porte de Vincennes) et les villes de Montreuil, Bagnolet, Rosny-sous-bois, Vincennes, Nogent et Le Perreux.

Née de la libre association de fondus de la communication audiovisuelle dont beaucoup vous furent déjà présentés dans les pages du *Monde libertaire* (1) et indépendante de toute coterie politique ou militante, cette télévision se veut celle des luttes sociales mais n'en néglige pas pour autant les artistes (musiciens, peintres, cinéastes, vidéastes, etc.) qui se pressent nombreux pour y présenter leurs œuvres.

Parmi les émissions déjà en place, j'apprécie particulièrement le contre journal quotidien du Réseau Voltaire, le JT hebdo de cassette (que les auditeurs de *Radio libertaire* connaissent bien) et la saga des Films invisibles de Michèle Rollin (prolongement de l'émission du samedi après-midi sur Alligre F.M. et du journal 101).

Après avoir été pirate, *Ondes sans frontières* bénéficie d'une autorisation provisoire d'émettre jusqu'au 3 juillet 1998 (2). Mais la détermination de ses associés n'étant guère entamée par la précarité de cette situation, je ne m'inquiète pas trop pour l'avenir. Et cela d'autant moins que je suis certain qu'après l'ouverture de cette porte, nombreuses et nombreux seront les compagnes et compagnons qui s'empresseront de s'y engouffrer en multipliant, d'une part, le nombre de télévisions libres et, d'autre part, en participant à la vie d'OSF. La programmation s'y décidant au fil des propositions, si vous avez des idées d'émissions (soit que vous désiriez les réaliser, soit que vous aimeriez qu'un ou une autre les réalise pour vous, sous réserve que le sujet branche quelqu'un), n'hésitez pas à vous manifester (3).

Alain L'Huissier (Groupe de la Villette)
Email : alain@minitelorama.com

(1) Cf. la TV de 4^e sous de Michèle Rollin, toujours consultables sur l'Internet (<http://www.minitelorama.com/~alain/mls>).

(2) Une demande d'autorisation permanente similaire à été déposée auprès du C.S.A. L'idée est que les associations peuvent émettre au même titre que les chaînes de service public.

(3) O.S.F., 61-63, rue d'Avron, 75020 Paris. Email : osf@altern.org. Pour le site internet, son adresse est <http://lia.imt-mrs.fr/connex/osf/osf.html>.

abonnez-vous!

VOIRON

Contre le fascisme et la misère c'est la lutte sociale qui est nécessaire !

C'EST SUR CE SLOGAN TRÈS REPRIS que nous avons défilé lors de la manifestation du 8 juin 1998 à Voiron, en Isère. Celle-ci a eu lieu à l'initiative et en soutien à Ras l'Front, dont la section voironnaise a été attaquée le 5 juin, lors d'une conférence sur le thème « le FN. et les idées qu'il véhicule ».

Attaque par un commando fasciste

Alors que les premiers arrivants s'installaient dans la salle de réunion, un commando d'une dizaine de personnes masquées, matraques à la main, a lancé des fumigènes et des bombes lacrymogènes. Ils ont matraqué quatre personnes, dont deux anciens déportés de quatre vingt ans. Par la suite, des plaintes ont été portées. Les locaux rendus inutilisables, les cent cinquante personnes présentes ont largement débattues à l'extérieur de la salle des fêtes durant trois heures des moyens pour combattre le fascisme.

La tension monte en Rhône-Alpes suite à une série d'actes de ce genre incendie de la librairie La Plume Noire à Lyon en février 1996, attaque du local C.G.T. en Savoie avant les élections prud'homales, commando contre l'UNEF-id à Lyon 3, et saccage du Planning Familial de Villeurbanne il y a peu de temps.

Dans le climat politique favorable de l'alliance régionale entre Million et le FN., ces groupuscules de plus en plus organisés tentent ouvertement d'intimider les militants antifascistes, en montant d'un cran dans l'agression : cette fois ils s'en prennent physiquement aux personnes. Ce qui est inquiétant pour nous est aussi le relatif faible relais médiatique de cet attentat, et le peu d'importance que semble accorder la police à ce genre d'affaire. Si ces commandos ont le vent en poupe, il est plus que temps de riposter.

La ville de Voiron n'avait pas vu une manifestation d'une telle ampleur depuis longtemps, et sa région s'est fortement mobilisée à l'annonce de cet acte déplorable. Cette manifestation était à la fois politique, syndicale et associative, beaucoup de militants sont venus badgés, avec leurs autocollants et leurs drapeaux (C.N.T., S.C.A.L.P., P.A.S., F.S.U., S.U.D...), et peu de cortèges étaient formés : celui de la Fédération anarchiste, de Ras l'Front, du syndicat de chômeurs C.G.T. de Voiron et du PC. La présence libertaire a été très fortement remarquée grâce à la mobilisation des groupes de la région (Grenoblois, Lyonnais, Stéphanois) et de leurs sympathisants. Beaucoup de personnes ont tenu à rester dans notre cortège et ont repris avec vigueur nos slogans, à la fois condamnant le FN. et le fascisme.

Réponse de masse !

Ce fut l'occasion également de montrer notre détermination à dénoncer la xénophobie d'État en rappelant la complicité du gouvernement Jospin, qui continue à expulser grâce aux lois liberticides Chevènement et celles de ses prédécesseurs. Ces slogans pour la régularisation des sans-papiers ont été fortement appréciés et partagés, ce qui démontre que la lutte contre le fascisme doit se mener sur tous les fronts, et qu'il nous faut sans cesse rappeler que seul ce type de lutte sociale, contre l'État et le capitalisme, porteur d'un projet social alternatif et à développer, viendront peut être à bout du fascisme.

Olivier et Séverine
groupe Jules-Vallès

Depuis le mercredi 17 juin, les militants du groupe Jules-Vallès s'expriment dans l'émission « Globule noir » sur Radio Grésivaudan (à Grenoble, 89 Mhz) chaque mercredi de 20 h 30 à 21 h 30.

Urgence d'une mobilisation

suite de la première page

restent à la charge d'un quart des femmes, parmi les plus jeunes et donc les moins argentées.

Pendant ce temps, les locaux du Planning familial sont saccagés à Villeurbanne ; attentat fasciste détruisant le centre de documentation et tout le matériel servant à l'information et la prévention des femmes (1). Après la liquidation de celui du Nord par Colette Codaccioni et autres serviteurs de la cause antiféministe, l'un des plus grands centres du Planning familial se trouve en incapacité de fonctionner. Croyez-vous que la gauche plurielle a appelé à défendre cette structure au service des femmes ? Non ! Aucune force politique hormis la Fédération anarchiste n'a rejoint le Planning familial lors de la manifestation du 16 mai dernier. Aucune autre manifestation n'est envisagée. Celle initialement prévue le 13 juin a dû être annulée faute de forces pouvant l'organiser.

Un attentat fasciste et pas de réaction vigoureuse, dans une région qui subit maintes attaques contre des structures syndicales (Unef-id par deux fois), contre des librairies anarchistes (la Plume noire, plusieurs fois et la Griffre récemment) ou contre des militants. Nous comprenons aisément qu' alors des Charles Milton et des Jacques Blanc puissent être élus aux régionales. Qu'ont-ils à craindre dans leurs menées fascisantes ? Plus l'extrême droite qui peut les considérer encore trop modé-

rés, que les forces de gauche ! Les deux personnages que nous venons de citer, en tous cas, sont connus comme opposés aux droits des femmes. Ils ont voté contre la loi Veil ou sa reconduction, contre le remboursement de l'I.V.G. en 1982.

Les élus frontistes ou de droite sévisent depuis des années contre les droits des femmes, dans le Var ou ailleurs, dans le domaine des centres d'information et de planification réduisant les crédits de subventions aux équipes du Planning familial, parfois pour renforcer la présence des associations familiales et anti-avortement.

Ce n'est qu'un début

Pour autant, la perception de la famille change permettant de saisir en quoi les femmes ont réussi dans leur lutte pour s'émanciper, avec ou non la même volonté des hommes : il n'est plus possible de considérer le mariage avec enfants comme la seule réalité devant être la norme. Les différents rapports remis pour la préparation de la conférence sur la famille établissent une diversité de situations correspondant aux multiples choix opérés au cours de la vie. Ils insistent sur la nécessité d'offrir des possibilités de contracter entre personnes, mariées ou non, hétérosexuelles ou homosexuelles. Ils reconnaissent que ce n'est plus le mariage qui définit la famille mais la présence d'un

ou plusieurs enfants. Même Jospin se garde d'une idéalisation de la famille, celle-ci pouvant être parfois « un lieu d'oppression, d'abus que le caractère privé, voire secret, des relations familiales peut permettre d'occulter (2). Mais il a refusé d'accorder les allocations familiales dès la venue du premier enfant alors que tout un chacun sait que l'équilibre économique est des plus déstabilisés à l'arrivée du premier bébé d'une part, et que bon nombre de foyers monoparentaux concernent des femmes seules avec un enfant, d'autre part.

Mais, comme l'évoque Geneviève Fraisse (3), qui s'occupe des problèmes spécifiques des femmes aujourd'hui, en ce qui concerne l'emploi, l'exclusion ou les violences ? Pas la gauche plurielle en tous cas. L'émancipation des femmes ne peut connaître aucun répit : la longue lutte des femmes est à poursuivre en ne comptant que sur les seules forces des femmes et de ceux qui véritablement ont pris conscience que c'est tous ensemble que femmes ou hommes nous pourrions gagner contre l'oppression et l'exploitation.

Hélène Hernandez
groupe Pierre-Besnard (Paris)

(1) cf. l'article paru dans *Le Monde libertaire* n° 1124 du 21 mai 1998.

(2) Conférence nationale de la famille, 12 juin 1998, cité dans *Le Monde* du 13 juin 1998.

(3) cf. interview de Geneviève Fraisse dans *Le Monde* des 7 et 8 juin 1998

radio libertaire Happy birthday Epsilonia !

Depuis plus de dix ans, la programmation de l'émission oscille entre musiques électroniques, bruitistes, électroacoustiques, nouvelles, minimalistes, concrètes et rock décalé, free-jazz et free-rock : la programmation du concert reproduira, au moins dans l'esprit, la perméabilité et la richesse de ces différents domaines.

Programme

Kristoff K. Roll : "Nous ne sommes pas seuls"

Carole Rieussec, J-C Camps.

De l'électronique aux musiques improvisées.

Osaka Bondage + Guests : "rencontres"

J-F Pauvros, O. Salomon, Q. Rollet, A. Durand, N. Marmin.
Guitares/électronique cabossés, pour une série de rencontres (saxophones, percussions, guitare).

Cowboy Jean

J.B Favory, P. Jacob-Colling + un musicien virtuel.
Du rock électroacoustique?

La Compagnie du chiendent : "Entr'axe fraise"

D. Frajerman, R. Codur, J. Chinour, Y. Lemesle, B. Negro
M. Zurfluh, S. Bonnet. Des membres de Palo Alto, du trio A Contrario, trois danseuses pour une rencontre... improvisée.

Une Musique improvisée différente (collectif UMID)

D. Marque, E. Sternfeld, J.L. Loiseau, S. Del Grande, J de Bussac.
(avec le soutien de la fondation Boris Vian) free-jazz, musiques nouvelles... Un drame musical instantané comme référence!!

Frédéric Filliatre et Jean Yves Evrard Trombone et guitares préparées.
Duo talentueux et adepte de l'improvisation.

En dehors des activités de concert proprement dit auront lieu quelques projections de films (la programmation est en cours).

Par ailleurs seront invités quelques fanzines et autres activistes...

**Samedi 20 juin à 18 heures à Confluences,
190 bd de Charonne, Paris XIX^e.
PAF : 75 F ; tarif réduit : 50 F.**

A G E N D A

mercredi 17 juin

● **ANGERS** : Tournée **Ras la coupe!** à 20 h 30 à l'Étincelle, 26, rue Maillé.

jeudi 18 juin

● **GRENOBLE** : Conférence organisée par le groupe Jules Vallès « **Fin de la conscription = fin de la militarisation ?** » à 20 heures au 102, rue d'Alembert.

vendredi 19 juin

● **CHELLES (77)** : Le groupe Sacco et Vanzetti de la Fédération anarchiste. organise une réunion publique sur le fascisme avec Philippe Pelletier, co-auteur de la brochure « **Fascisme et post-fascisme** » à 20 h 30, 1 bis, rue Emilie.

● **MONTPELLIER** : Le groupe « Un autre futur » de la F.A. organise un débat sur **Mai 68** à 20 h 30 à l'Antre Anar, 5, rue Jeanne-d'Arc.

● **NANTES** : Tournée **Ras la coupe!** au Local, 16, rue Sanlecque.

● **SAINT-ETIENNE** : Le groupe « Les Asturies » de la F.A. organise un débat sur le thème **Quel antimilitarisme aujourd'hui** à 20 h 30 à La Mauvaise graine, 2, rue Pailion.

samedi 20 juin

● **LILLE** : Opération de « parrainage républicain » organisée par le Comité des sans-papiers à **14 heures au Théâtre de la Métaphore**.

● **SAINT-OUEN (93)** : Le groupe de la Henri Poulaille de la F.A. organise une rencontre consacrée au « **Fascisme : le retour** ». Au programme : à 16 heures : « Orange amer » (documentaire, 1998) ; 17 h 30 : débat avec Philippe Pelletier, universitaire, co-auteur de la brochure « Fascisme et post-fascisme » ; 18 h 30 : « Salo, le retour » (documentaire). 20 heures : buvette et restauration ; 20 h 45 : « Skin or die » (documentaire, 1998) ; 22 heures : dernières discussions autour d'un verre.

mercredi 24 juin

● **LILLE** : Le Comité des sans-papiers organise une marche sur le centre de rétention de Lesquin. Départ à **18 heures place de la République**.

mercredi 1er juillet

● **VERSAILLES** : Nicole de l'émission « Ras-les-murs » de Radio libertaire passera en procès pour diffamation, ainsi que le détenu dont elle avait lu la lettre à l'antenne à 14 heures au tribunal.